

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 23 Juillet 1889

## PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 9 de ce mois, a nommé M. Dominique-Simon Bertoni, Receveur de l'Enregistrement, en remplacement de M. Jacques-Jean-Baptiste-Jérôme Talma, démissionnaire.

## NOUVELLES LOCALES

La Principauté a reçu inopinément, mercredi soir 17 juillet, la visite de LL. AA. le prince Taïeb Bey, héritier présomptif du trône de Tunis et frère cadet du Bey régnant, et le prince Mohamed Bey, fils de celui-ci. Les Princes sont arrivés par l'express de 5 h. 50, venant de Marseille, avec une suite nombreuse. Leurs Altesses n'étaient attendues que le 20 par le Gouvernement de Son Altesse Sérénissime, que le Consul Général de Monaco à Tunis avait avisé de leur venue dans la Principauté, mais, devançant cette date, ils avaient pris à Tunis le courrier rapide de Marseille.

Néanmoins, informé du changement d'itinéraire et de l'arrivée des Princes à la gare de Monaco, M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général, faisant fonctions de Gouverneur en l'absence de S. Exc. le Baron de Farincourt, se rendit à l'hôtel des Bains où les Princes étaient descendus, et se mit en rapport avec M. le général de division Valensi, premier interprète de S. A. le Bey.

Reçu dans la soirée par Leurs Altesses, M. le Secrétaire Général leur a adressé des souhaits de bienvenue au nom de Son Souverain, et s'est mis à leur disposition pendant leur séjour à Monaco.

Leurs Altesses se sont longuement entretenues de S. A. S. le Prince Charles III qu'elles espéraient trouver encore dans son Palais; du Prince Héritaire qui, en juin 1875, a passé quelques jours dans la Régence, laissant à la Cour des souvenirs d'amabilité et d'esprit non encore oubliés. Remerciant ensuite M. Dugué de Mac Carthy de son empressement, ils lui ont demandé de vouloir bien les conduire le lendemain matin au Palais.

En effet, jeudi à 9 heures du matin, M. le Secrétaire Général, en uniforme, accompagné de Sa Grandeur M<sup>gr</sup> l'Evêque, Grand Aumônier, et entouré de M. le Colonel de Sainte-Croix, Commandant Supérieur des Gardes; de M. le L<sup>ieutenant</sup>-Colonel de Castro, Aide de Camp de Son Altesse Sérénissime; de M. le Chef d'escadron Renaud, Commandant du Palais, et de M. le Chef d'escadron Paul, Commandant les Carabiniers, recevait Leurs Altesses au pied du grand escalier d'honneur.

La visite des appartements princiers a paru intéresser vivement les augustes visiteurs, qui ont, à maintes reprises, adressé des questions sur les tableaux, les curiosités et les souvenirs historiques qui passaient sous leurs yeux. Les jardins du Palais ont également été parcourus;

Leurs Altesses, en quittant le Palais, ont daigné s'inscrire sur le registre particulier de Son Altesse Sérénissime, et se sont rendues à la Cathédrale, qui n'a pas diminué leurs sentiments d'admiration.

A 10 heures et demie, Leurs Altesses sont rentrées à leur hôtel, où elles devaient recevoir M. le Consul de France.

L'après-midi a été employée à visiter les environs. Leurs Altesses sont montées à la Turbie, où elles ont été intéressées par la vieille tour d'Auguste, qui leur a permis d'établir de curieuses comparaisons avec les ruines romaines, si nombreuses et si belles de la Tunisie.

Dans la soirée, M. Dugué de Mac Carthy a rejoint les Princes au concert du Casino à Monte Carlo. Ils lui ont demandé de leur présenter M. le Directeur Général de la Société des Bains.

Le général Valensi, en prenant congé de M. le Secrétaire Général, lui a fait savoir que les Princes, ayant hâte d'arriver à Paris, avançaient de quelques heures leur départ et qu'ils quitteraient Monaco le lendemain par le rapide du matin.

Vendredi, à 10 heures 47, M. le Secrétaire Général, accompagné du Colonel Commandant Supérieur, a reçu Leurs Altesses à la gare dans le salon du Prince.

Un piquet de carabiniers, commandé par le lieutenant Spitalier, rendait les honneurs; la foule était nombreuse sur le quai et s'écartait respectueusement devant le cortège princier jusqu'aux compartiments qui lui avaient été réservés.

M. le Consul de France assistait au départ des Altesses Tunisiennes qui ont renouvelé leurs remerciements à M. Dugué de Mac Carthy, le chargeant de nouveau de transmettre au Prince Charles III l'expression de la satisfaction qu'Elles emportent de leur séjour dans la Principauté.

Hier lundi avait lieu la distribution des prix au Collège Saint-Charles. L'assemblée était nombreuse; parents et invités remplissaient la grande cour de l'établissement, décorée avec élégance de draperies, de drapeaux, d'oriflammes et de massifs de plantes et de fleurs. Sur l'estrade d'honneur, nous avons reconnu avec satisfaction toutes les Autorités présentes dans la Principauté: M. le Secrétaire Général du Gouvernement, M. le Président du Tribunal Supérieur, M. le L<sup>ieutenant</sup>-Colonel Bellando de Castro, Aide de Camp du Prince Souverain, M. l'Avocat Général, M. de Loth, premier Adjoint, etc., etc.

La cérémonie a commencé par une allocution fort goûtée et vivement applaudie, M. le Vicaire Général Guyotte, tenant la place de Sa Grandeur, obligée de s'absenter, y retrace, dans un langage élevé, l'histoire du Collège, ses débuts laborieux, ses épreuves et ses succès; montrant l'Evêque, fortifié par les hautes et constantes sympathies du Prince, toujours inébranlable dans la foi en cette œuvre parce qu'il la croit nécessaire et appelée à faire le bien dans la Principauté. Il termine en exprimant sa conviction que, pour

le Collège Saint-Charles, désormais confié aux Pères de la Société de Marie, connus aussi sous le nom de Marianites, va s'ouvrir une ère de prospérité et de succès, et il propose le triple cri de *Vive le Prince! Vive l'Evêque! Vive le Collège Saint-Charles!*

De la distribution elle-même, nous ne dirons rien, sinon qu'elle a eu le mérite assez rare d'être courte. Toutefois, nous signalerons les ravissants morceaux dont l'orchestre, conduit par M. Godeck, nous a gratifiés; M. Bouault, organiste de la Cathédrale, a tenu le piano avec le talent supérieur connu de tous; à tous, nos compliments les plus sincères.

Parmi les élèves le plus souvent couronnés, nous remarquons: Anatole Mars, grand prix d'honneur; Félix Bœuf, Julien Liautaud, Denis Eydoux, Paul Mars, Antoine Dalbera, Marcel Paul, Alexandre Goguet, Henri Bertrand, Charles Layet, Jean Poppleton, Charles de Castro, Edmond Giorgi, Joseph Tschirret.

La clôture de la cérémonie s'est faite par l'annonce officielle qu'à la rentrée, fixée au jeudi 3 octobre, le Collège sera dirigé par les Pères de la Société de Marie, et que les demandes d'admission devaient être adressées à M. le Directeur du Collège Saint-Charles.

Nous ne pouvons qu'applaudir au choix fait par Sa Grandeur. Le succès éclatant des Pères Marianites à Stanislas de Paris et dans tous les Collèges qu'ils ont fondés jusqu'ici, les a placés parmi les premiers éducateurs de la jeunesse. Aussi, nous sommes pleins d'espoir pour notre Collège Saint-Charles, et le dévouement généreux de notre Pasteur pour la jeunesse de la Principauté va enfin porter ses fruits et recevoir la seule récompense qu'il ambitionne.

A la première nouvelle de l'attentat auquel l'Empereur du Brésil a si heureusement échappé, le Directeur général de la Société des Bains de Monaco s'est empressé de lui faire parvenir l'hommage de ses respectueuses félicitations. On sait que Don Pedro, durant son séjour prolongé sur le littoral, suivait assidûment, et en fin dilettante, les célèbres auditions classiques de Monte Carlo dont le Directeur général était appelé à lui faire les honneurs.

Sa Majesté a daigné envoyer personnellement un télégramme de remerciements à M. de Thezillat.

La Société des Bains de Mer a fait verser la somme de mille francs à la souscription ouverte en faveur des familles des marins français qui ont péri dans le naufrage des navires *Ella* et les *Quatre-Frères*, en se rendant à Terre-Neuve.

Un épouvantable accident s'est produit dimanche matin, à 5 heures 1/2, à la gare de Monte Carlo.

Un homme d'équipe, le sieur Joseph Ramin, attaché à la station de Monaco, demeurant dans la caserne de la Compagnie, au Portier, attendait sur le quai du milieu le passage du train de marchandises n° 3026 venant de Ventimiglia. Par une fatale coïncidence, ce train ce jour-là n'avait pas à s'arrêter à la gare de Monte Carlo, le mécanicien avait néanmoins ralenti

la vitesse pour dire en passant quelques mots au chef de service. Ramin voulut monter, mais, manquant la poignée du wagon, il s'engagea si malheureusement le pied entre le quai et le marchepied qu'il fut entraîné sous les roues. On arrêta aussitôt le train, mais hélas ! son corps mutilé n'était plus qu'en lambeaux, la mort a du être instantanée, et les employés, ses camarades, témoins navrés de cet affreux malheur, ne purent relever que des débris informes qui, après l'examen de M. le docteur Colignon, ont été transportés à l'Hôtel-Dieu.

L'enquête, à laquelle a procédé immédiatement M. l'Avocat Général n'a pu qu'établir l'imprudance du malheureux Ramin.

Ce jeune homme (il n'avait que vingt-neuf ans) était estimé de ses chefs et jouissait de l'amitié de ses camarades, c'était un excellent sujet, il venait de s'unir il y a quelques mois, à une jeune fille d'une honorable famille de Monaco.

Une foule de parents et d'amis assistait lundi matin à son enterrement. Son oncle, M. le Chanoine Ramin, curé de notre Cathédrale, en ce moment absent dans son pays, quoique avisé par télégraphe, n'a pu arriver à temps pour cette douloureuse cérémonie, dont les circonstances ont profondément ému la population monégasque.

Il y a trois ou quatre mois, un des clercs de M<sup>e</sup> Desforges, notaire, le nommé Achille Beretta, âgé de 35 ans, d'origine italienne, fuyait en emportant une certaine somme d'argent provenant de recettes faites pour le compte de M<sup>e</sup> Desforges. Celui-ci porta plainte aussitôt au Parquet de Monaco.

Nous apprenons que Beretta a été, la semaine dernière, arrêté à Naples où il s'était réfugié avec sa famille. Il passera en jugement dans cette ville.

Dimanche prochain 28 juillet, il y aura dans l'église paroissiale de Saint-Charles, à 10 heures du matin, une solennité de première messe.

S. G. M<sup>gr</sup> l'Evêque assistera à cette belle et touchante cérémonie.

Le Consul de France dans la Principauté a l'honneur d'informer ses nationaux que M. le Président de la République l'a chargé de leur transmettre ses remerciements pour les félicitations adressées par la colonie française à l'occasion du 14 Juillet.

Depuis dimanche, le train express n° 12 (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes), de Paris à Marseille, partant de cette dernière ville à 11 heures 20 du soir, et arrivant à Paris à 5 heures 41 le lendemain soir, est formé à Nice d'où il part à 4 h. 57 du soir pour arriver à Marseille à 10 heures 59.

C'est une heureuse innovation pour notre région, et elle avait été réclamée avec instances par le Gouvernement de Monaco. En effet, les seules correspondances de notre littoral avec ce train 12, si commode par ce fait qu'il prend des deuxièmes classes, étaient le rapide de 10 h. 47 du matin qui obligeait à un arrêt de cinq heures à Marseille, et le train omnibus de midi 42 qui mettait plus de huit heures à franchir les 237 kilomètres qui nous séparent du chef-lieu des Bouches-du-Rhône.

Avec le changement que nous signalons, il suffira de partir de Monaco à 3 h. 54 pour prendre à Nice le train 12, soit moins de 26 heures pour aller de Monaco à Paris.

Enfin ajoutons que le courrier de Paris qui, à midi 42, suivait celui du rapide de 10 heures 47, a été retardé jusqu'à 3 heures 54, pour profiter à Nice de l'express nouveau, qui emportait à Marseille, à 11 h. 20, les dépêches postales du littoral. Nous gagnons ainsi 3 h. pour les correspondances de Monaco avec Paris.

Par suite, et pour compléter ce changement apporté dans la marche des trains, le train 33 mixte (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et

3<sup>e</sup> classes) prenant à Marseille les correspondances de l'express 11, partant de Paris à 9 h. 15 du soir, et qui s'arrêtait aux Arcs à 8 h. 59 soir, est prolongé, depuis le 20 juillet, jusqu'à Nice où il arrive à 11 heures 44 du soir.

### CHRONIQUE DU LITTORAL

**Nice.** — Les princes Taïeb, héritier présomptif, et Mohamed, fils du Bey de Tunis, se sont, en quittant Monaco, vendredi, rendus à Nice, où ils sont descendus à l'Hôtel des Etrangers.

Leurs Altesses sont restées jusqu'à avant-hier à Nice, passant leur temps en excursions, et se rendent en visitant le littoral, à Paris, ou M. Massicault, parti avec eux de Tunis, les a devancées mercredi dernier.

### LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

La société élégante a quitté Paris. Elle a attendu, avant de gagner les villes d'eaux et les châteaux, cette belle *garden-party*, donnée à l'ambassade d'Angleterre par la comtesse Lytton, que je vous annonçais dans ma précédente lettre. Cette matinée a été une des mieux réussies de la saison parisienne.

Parmi les personnages officiels, le Président de la République et M<sup>me</sup> Carnot; M. Spuller, ministre des affaires étrangères; M. Fallières, ministre de l'instruction publique; M. Lozé, préfet de police; le comte d'Ormesson, introducteur des ambassadeurs.

Parmi les étrangers de distinction, outre le personnel de l'ambassade anglaise : le nonce du Pape; comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne; Aristarchi-Bey; Missak-Effendi; le général Tcheug-Ki-Tong; M. d'Azavedo, conseiller d'ambassade du Portugal; Ramon Fernandez, ambassadeur du Mexique; Steners, ministre des Pays-Bas; de Shoen, conseiller de l'ambassade d'Allemagne, etc. Les invités étaient reçus à l'entrée par des laquais poudrés. Une fois les salons traversés, ils trouvaient sur le seuil du jardin un huissier qui leur indiquait le point où se trouvaient le maître et la maîtresse de la maison. Trois buffets étaient servis, l'un à l'extrémité du jardin, les deux autres à droite et à gauche, couverts de fruits et de rafraichissements variés. Un orchestre excellent a joué des valses pendant toute la réunion.

Dans le monde officiel, une seule réception à signaler, celle qui a été donnée chez le ministre des travaux publics, M. Yves Guyot, en l'honneur du Congrès des œuvres féminines.

Le 29 juillet, le ministre de l'intérieur et M<sup>me</sup> Constans offriront un dîner aux membres du Cabinet, aux présidents des deux Chambres et aux membres du Congrès international de l'assistance publique. Ce dîner sera suivi d'une réception.

On annonce quelques mariages prochains dans la haute société parisienne.

Le chancelier de la légation de Portugal à Paris, M. Joao Damasco da Costa de Moraës, est fiancé à une Française, M<sup>lle</sup> Marie de Sainte-Marie.

M. le baron André du Hamel de Breuil, petit-fils de M. Dupin, épouse la fille du baron Arthur de Saint-Joseph, petite-fille des Rohan-Chabot.

Le vicomte William Fleury épouse M<sup>lle</sup> Caroline Bianchi. Le fiancé, capitaine au 2<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique, actuellement détaché à l'école de guerre, est fils du feu général comte Fleury et petit-fils de M. de Saint-Paul. M<sup>lle</sup> Bianchi est fille de l'ancien agent de change qui fut député de l'Orne.

Le baron Grand-d'Esnon, capitaine au 76<sup>e</sup> de ligne, épouse M<sup>lle</sup> Henriette Talandier, fille du conseiller à la Cour de cassation.

Le baron Gustave de Boutray, lieutenant au 11<sup>e</sup> d'artillerie, épouse M<sup>lle</sup> Christine de Villardi de Montlaur, fille du marquis, ancien député.

Le mariage de M. René de la Perraudière, capitaine d'infanterie de marine, avec M<sup>lle</sup> Marie-Madeleine de Richemont, fille du comte de Richemont, ancien sénateur, et de la comtesse née de Mérona, vient d'être célébré à Saint-Pierre-de-Chailot. La bénédiction nuptiale a été donnée par M<sup>gr</sup> d'Hulst. Témoins du fiancé : ses oncle et frère, MM. Joseph et Xavier de la Perraudière; témoins de la fiancée : ses oncles, le comte Edgard de Richemont et M. de Mérona.

Le mariage de M<sup>lle</sup> Marthe Double de Saint-Lambert avec le comte Alan de Montgomery avait réuni à Saint-Philippe-du-Roule une nombreuse et brillante assistance.

Beaucoup de personnes qui avaient quitté Paris sont revenues exprès de leurs châteaux pour assister à la cérémonie. Le fiancé portait l'habit bleu foncé, qui commence à redevenir à la mode pour la tenue à l'église.

Dans l'assistance : comte et comtesse Guy de Laroche-foucauld, duc et duchesse de la Trémoille, marquis et marquise de Portes, prince Murat, colonel marquis de Colbert, M<sup>me</sup> Double, M<sup>me</sup> Prat-Noilly. Une allocution a été prononcée par le P. Didon. A l'issue du service religieux, lunch chez M<sup>me</sup> Double de Saint-Lambert, où l'on a fort admiré les merveilleux cadeaux donnés à la mariée par sa famille et ses amis. Le soir même, les époux partaient pour Fervacques.

Nous attendons à Paris le prince Taïeb-Bey, héritier présomptif, et Mohamed, fils du bey de Tunis, qui viennent en France, accompagnés de notre résident général M. Massicault, et du général Valensi, premier interprète du Bey. Ils feront un séjour d'un mois à Paris.

Au moment où paraîtra cette lettre nous aurons pour hôte S. M. Georges I<sup>er</sup>, roi des Hellènes. Sa Majesté sera accompagnée de son aide de camp, le colonel Hadji-Peiros faisant fonctions de maréchal de la cour, de son secrétaire particulier, M. Talienski, et d'une nombreuse suite. Elle a retenu ses appartements à l'hôtel Bristol. S. M. Georges I<sup>er</sup> dinera officiellement à l'Elysee le jeudi 25 juillet et recevra officiellement les membres du gouvernement. Elle ne conservera donc qu'un demi-incognito.

On fait également des préparatifs pour recevoir le shah de Perse. Voici le programme des fêtes qui seront données en son honneur pendant son séjour à Paris :

Le 31 juillet, fête chez M. le Président du Conseil.

Le 1<sup>er</sup> août, fête chez M. le Président de la République.

Le 2 août, fête de nuit à l'Exposition.

Le 3 août, fête de nuit au ministère des Affaires étrangères.

Le 4 août, concert promenade, concours de musiques militaires, fête de nuit au Palais de l'Industrie et illumination.

Le 5 août, grande fête à l'Hippodrome.

Le 6 août, soirée de gala à l'Opéra.

Nous aurons également à rendre compte de fêtes qui seront brillantes et pittoresques. L'association des Etudiants de Paris recevra les délégués des universités et associations d'étudiants de l'étranger, qu'elle a invités à l'inauguration de la nouvelle Sorbonne, le 5 août prochain.

Deux nouveautés à signaler à l'Exposition :

On va installer au troisième étage de la tour Eiffel une boîte aux lettres, dont les levées seront faites régulièrement deux fois par jour. Les cartes postales vendues à trois cents mètres porteront une indication établissant qu'elles sont mises à la poste sur la troisième plateforme de la tour Eiffel. Une table sera placée à ce même étage et réservée spécialement à la correspondance. Les levées seront abondantes.

Autre curiosité : les piroguiers Sénégalais de la suite du roi Denah-Salifou sont venus amarrer leurs embarcations dans le garage établi sur le Pont d'Iéna. Ces pirogues méritent une description spéciale : leur dimension, qui est de douze à quinze mètres de longueur sur une largeur de un mètre vingt centimètres seulement, ne semble pas devoir supporter le poids de quatre hommes; cependant la légèreté du bois de construction et l'épaisseur permettent à ces embarcations, d'aspect primitif, de prendre un chargement de près de deux tonnes, sans compter les dix hommes d'équipage, avec bagage et matériel.

J'ai vu manœuvrer une pirogue où il y avait huit rameurs, un chef de pagaye et un chef du gouvernail; ce dernier dirige l'embarcation avec une sûreté merveilleuse. Les noirs sont debout, quatre à l'avant, quatre à l'arrière, mesurant avec une précision absolue et un ensemble parfait, la puissance et l'inclinaison du coup de rames, lequel, au contraire de nos traditions nautiques, caresse la coque du bateau et bat l'eau sous ses flancs, pour imprimer plus de vitesse à la course. Lorsque l'équipage a trop chaud, il fait chavirer la pirogue, afin de prendre un bain. Rien de plus curieux que de voir ces excellents nageurs grouillant dans la Seine et exécutant les fantaisies les plus audacieuses, l'un plongeant sous la pirogue, l'autre la faisant chavirer d'un bras, celui-ci culbutant les amarres, celui-là s'amusant à laver ses vêtements en faisant la planche. Il y a à côté d'eux des rameurs gabonais et on annonce l'arrivée prochaine de vingt rameurs congolais.

FAITS DIVERS

Les *Echos de Cannes* signalent une précieuse découverte. C'est l'*Antiformica* ou poudre pour chasser les fourmis. Il suffit de semer quelques grains de cette poudre près des fourmillières pour les voir disparaître. Pour les arbres à fruits, en former un simple cordon autour du pied, et pas une fourmi ne montera dessus. — Dans les lieux habités, garde-manger, etc., former un cercle avec cette poudre autour des objets à préserver.

Un chemin de fer sans roues ni locomotive, installé à l'esplanade des Invalides, a été inauguré il y a trois jours à l'Exposition.

M. Barre, ingénieur, auquel on doit ce nouveau système de chemin de fer, qu'il a perfectionné d'après les plans et projets laissés par le premier inventeur, M. Girard, a reçu les invités, qui ont fait plusieurs voyages sur cette ligne, mesurant environ deux cents mètres.

Ce nouveau chemin de fer est un système dans lequel les roues sont remplacées par des patins qui glissent sans aucun frottement sur des rails de même largeur, grâce à une très mince couche d'eau sous pression, qui vient s'interposer entre eux.

Cette nappe d'eau, au moment où elle s'interpose entre le rail et le patin soulève le wagon et détruit tout contact avec le rail. Il en résulte une résistance au glissement sept fois moindre que la résistance de roulement des chemins de fer ordinaires.

L'expérience faite a pleinement réussi.

VARIÉTÉS

La *Revue des Deux-Mondes* du 15 juin dernier publie l'article suivant dû à la plume de S. A. S. le Prince Albert de Monaco.

La Carrière d'un Navigateur

PREMIER ÉQUIPAGE

J'arrivais un jour, vers la fin de 1873, en Angleterre, le grand marché des navires. Il s'agissait d'y trouver un yacht de moyenne dimension et à voiles, non point pour briller aux courses ni pour suivre la mode, mais afin de continuer une carrière brusquement suspendue, dès son principe, dans la marine espagnole. Il y avait bien encore l'arrière-pensée de goûter librement à des jouissances larges et âpres, qu'une passion ardente pour la mer m'avait fait entrevoir dès mon enfance, et que ne satisfait point la vie militaire des marines modernes avec ses cuirassés, ses torpilleurs et ses infernales machines presque immobilisées par l'exagération des dépenses nécessaires à leurs moindres déplacements.

L'antipathie que provoque dans certaines âmes, la pensée de destruction, inséparable de tout ce matériel guerrier, contribuait aussi à me faire préférer un genre de marine qui permet d'envisager exclusivement le côté des questions maritimes les plus fertiles en conquêtes profitables.

Ce yacht devait donc montrer avant tout les qualités voulues pour battre la haute mer.

Plusieurs semaines de recherches sur les côtes de la Manche me conduisirent un jour dans la charmante crique de Torquay, et là je vis se balançant toute seule, au pied de villas presque ensevelies sous les futaies de leurs parcs, une goélette qui semblait ainsi un joyau de la mer, délicieusement enchâssé dans les belles images réfléchies sur l'eau miroitante tout le long des rives, et qui fixa bientôt mes plus ardentes sympathies de navigateur. Elle se nommait *Pleiad*.

Presque aussitôt je me rendis à bord et, sous l'œil un peu fier de l'heureux propriétaire d'alors, je pus constater que rien ne satisfaisait mieux l'idéal de mon imagination, rien ne pouvant offrir des qualités fondamentales réunies sous des formes plus élégantes. Au dehors, sur les lignes parfaites d'une coque noire rehaussée par une ceinture d'or, se dressait une mâture audacieuse et forte, cambrée vers ses hauts sous l'irréprochable raideur du gréement, tandis que tout à son pied s'appuyaient deux guis puissants faits pour supporter des voiles immenses, mais si bien serrées que les étuis dont elles étaient recouvertes, dissimulaient presque leur présence. Au dedans, sous le pont qui invitait par sa longueur et la blancheur de ses bordages à cette promenade que les marins pratiquent si volontiers, le luxe solide et mâle des boiseries accompagnait une distribution méticuleusement confortable des logements et de l'office, de la cuisine et du poste éclairés par une abondante lumière qui tombait par de vastes claires-voies. Sur tout cela, aucun maquillage : la *Pleiad*, accomplie, encore jeune, ménagée par la fortune de la mer, pouvant se passer d'artifice.

Entièrement séduit par les charmes de ce joli navire, je me mis avec une impatience anxieuse à la recherche d'informations sur son sujet : elles conclurent en faveur de qualités précieuses, mais évoquèrent un lugubre souvenir de son passé. Dans un jour de course, par très mauvais temps, deux hommes enlevés avaient été perdus. Quelquefois, depuis lors, penché sur l'arrière de la goélette, et suivant des yeux l'écume blanche qui tourbillonnait dans son sillage, effleurée par les teintes changeantes des belles soirées du large, j'ai cru voir surgir les spectres de ces deux marins ! Leurs chevelures hérissées dans les rafales qui frisaient la mer autour d'eux, se dressaient par moment sur les eaux ; puis, dans un effort ardent, leurs visages émergeaient encore, tournés vers le navire qui fuyait impuissant, et leurs bouches agrandies par l'angoisse hurlaient un appel que l'irruption de l'eau étranglait à l'instant ; une dernière fois leurs corps apparaissaient debout soulevés par la crête d'une lame, les bras semblaient vouloir saisir l'illusion d'un secours, puis on ne voyait plus au loin que la succession des vagues brisant les unes sur les autres, on n'entendait plus que les bruits sauvages de la tempête.

L'affaire s'arrangea, et mon premier acte fut de transformer le nom de *Pleiad*, rappelant des prémices dont je n'avais point joui, en celui d'*Hirondelle*, ce qui me donnerait au moins l'apparence d'une première possession et me rappellerait sans cesse les qualités que j'aime chez l'oiseau voyageur, sympathique et honnête, qui le porte et avec lequel mon imagination se plaisait à identifier le navire de mon choix : résolution aventureuse sous une enveloppe élégante, modeste et fine. Bientôt les projets accumulés dans ma tête prirent des formes plus précises, mais ce fut avec beaucoup de peine que je parvins à leur imposer une marche sensée vers la réalisation.

Que serait-il survenu ensuite, au cas où nulle image élevée, planant sur ses enthousiasmes bien confus, n'aurait imposé quelque tempérament à leur expansion ? Je n'y puis songer sans une peur rétrospective. Mais il arrive souvent que la vie toute entière demeure sous l'influence des premières émotions qui l'ont ébranlée ; aussi, quand l'âme juge de bonne heure la misère humaine, elle se pénètre surtout de sensations graves, et la vision sévère, qui dès lors se dresse constamment auprès d'elle, agit comme une impérieuse conseillère. Un homme approche de vingt-cinq ans et s'aperçoit que la vie n'a point encore daigné lui tenir ses promesses, que pour lui les rêves se sont transformés en épreuves douloureuses, étendant un voile gris sur le passé, le présent, l'avenir ; il sent la ruine de ses plus légitimes aspirations, et presque vaincu dans la lutte pour l'existence, il verra sombrer bien plus que la fortune de son cœur si la démolition surprend son âme et fait de lui une épave qu'elle entraînera de chute en chute jusqu'au plus lâche abandon de soi-même. Mais chez cet homme une volonté s'affirme alors et lui fraie une voie nouvelle ; quoique resserré dans les limites d'un horizon que bornent souvent des menaces, il se raffermi dans la lutte en s'inspirant de cette vérité fortifiante : que les revers même les moins mérités, frappant la jeunesse, portent en eux une réparation dont l'âge mûr profite, car ils offrent, jusque dans leur cruauté, des leçons fécondes pour les victimes qui peuvent saisir la lumière dont s'accompagne chacun de ses coups du sort. Et, dans la recrudescence des orages, il marche quand même, éclairé par l'auréole sereine qui plane sur les consciences tranquilles, vers le but élevé qu'il impose à sa vie, dédaignant aussi bien les misérables défections que les plus viles attaques.

En vérité, cet homme imprudemment livré aux premières illusions de sa jeunesse, trouvait dans l'adversité qui, bientôt, le réveillait durement, un guide austère dont il cherche aujourd'hui quelque trace dans la profondeur de sa pensée ; de même que le voyageur, parvenu sur l'arête des montagnes, entraîné vers un pays mystérieux, se retourne une dernière fois, interrogeant les replis des vallées pour voir encore un sentier qui l'avait conduit dès les premières heures du jour, tantôt par de vertes prairies, tantôt sur le bord des précipices dont il s'éloignera maintenant à jamais. Là-bas, sous la buée transparente et bleuâtre de l'atmosphère épaissie, le chemin n'est plus qu'un sillon fréquemment interrompu, les troupeaux ne forment qu'une moucheture sur le vert que la distance assombrit, et le fond des précipices ne montre plus rien. Alors, soucieux devant l'inconnu des temps et des espaces qui se prolongent devant lui, insondables et immobiles, comme ce voyageur qui cherche à saisir, parmi la rumeur qui monte encore jusqu'à lui, le son d'une voix ou d'une cloche, une manifestation des choses accomplies, l'homme écoute pour trouver dans son âme un écho des orages passés, mais sans percevoir de note plus distincte que celle portée tout au long d'une falaise, quand la houle affaiblie vient briser mollement contre ses assises. Dès lors, entraîné sans merci, il explore du regard les ravins plus sombres échelonnés sur l'autre versant qu'il descendra bientôt sous les ternes rayons du soir de sa vie, atteint par un vent qui s'élève, devient toujours plus froid et réduit, l'une après l'autre, toutes les forces de son être. Puis enfin son cerveau, effleurant encore d'une lumière confuse les grands souvenirs de son passé, s'éteindra comme un soleil couchant qui rayonne pour la dernière fois sur les plus hauts sommets du lointain.

Le 13 novembre de cette même année 1873, je quittais

le Havre suivi d'un second et de douze marins constituant l'équipage du yacht que j'allais prendre en Angleterre, et dont je me réservais le commandement. Mon second était un officier intelligent de la marine française, qui, ayant compris le charme et l'utilité pour un jeune marin de naviger plusieurs mois dans ces conditions, avait obtenu de son ministre le congé nécessaire pour me suivre. Mes matelots appartenaient à la marine marchande, et on les avait recrutés de la façon habituelle aux navires du long cours, lorsqu'ils entrent dans les grands ports.

Un industriel connu sous l'appellation de « marchand d'hommes » se charge de fournir l'équipage ; c'est souvent quelque ancien gendarme, très pratique de son personnel tout spécial, qui est aux simples travailleurs du littoral ce qu'un viveur de Paris est à l'honnête bourgeois des campagnes.

Plusieurs jours avant le départ du navire, que des ouvriers spéciaux du port ont gréé, armé, chargé, repeint, notre personnage se met en quête des hommes qu'on lui a demandés : matelots, novices, mousses, cuisiniers ou maître d'équipage, et les conduit au capitaine en ayant soin de choisir un moment où ils peuvent se présenter sous leur jour le plus favorable, c'est-à-dire lorsque leurs poches ne contenant plus, depuis quelque temps, rien de ce qui avait fait entrer leur voyage antérieur, ils sont réduits au rôle de comparse dans les guinguettes, bals et autres éldorados où s'étaient naguère leur prodigalité d'irrésistibles vainqueurs. Les voilà qui viennent en groupe, sans hâte et se dandinant avec insouciance, bien rasés, soignés, portant avec aisance un vêtement noir presque élégant, le cou serré dans un foulard de couleur. Ils tournent dans leurs doigts un chapeau de feutre mon en abordant le capitaine qui arpente la dunette, et l'on ne croirait guère au premier abord voir là ces hommes qui, huit jours plus tard, fouleront pesamment de leurs bottes grasses le pont glissant du navire, voleront sur les enfléchures, les hunes et les vergues, suspendus quelquefois par leurs mains goudronnées, et balanceront jusqu'au-dessus des lames leurs vareuses maculées et rapiécées. Ils répondent au capitaine qui les interroge en lisant leurs papiers : l'un, matelot calfat, revient des mers de Chine ; l'autre est charpentier, il a fait sa dernière campagne au Brésil ; un grand nombre sait coudre aux voiles, travailler les cordages, et parmi eux tous ils réunissent les capacités nécessaires pour les réparations les plus pressantes à la mer. Mais ces gens sont modestes, froids, silencieux en la circonstance, et l'on ne peut guère les juger que d'après leur mine ; le cuisinier seul, que l'infatuation de son ministère rend toujours solennel, trouve, pour exposer ses mérites, une formule imposante que les faits ne viennent pas souvent justifier. On se met d'accord, les hommes sont inscrits sur le rôle d'équipage, ils touchent des avances qui serviront à payer des dettes et à parfaire leur équipement : le seul argent qu'ils verront d'ici au bout de la campagne ; puis tout le monde se sépare jusqu'au matin ou jusqu'à la veille de l'appareillage. Le « marchand d'hommes », qui recevra du capitaine 5 fr. par tête de marin fourni, répondra de tous, et si quelqu'un d'entre eux se dérobaient ensuite au rendez-vous, c'est lui qui rembourserait les avances perdues. Aussi, grâce à de fins limiers, il ne lâchera point la piste de toute cette clientèle parfois volage, au milieu de ses ébats dans le relent des plus joyeux quartiers du port ; il connaît, d'ailleurs, avec certitude, les lieux impurs et les milieux relâchés où on pourra la rejoindre à l'heure de l'embarquement.

Et cet embarquement n'est pas toujours facile : les plus sages parmi eux viennent sur le quai en nombreuse et bruyante compagnie d'amis des deux sexes ; tout ce monde quelque peu flottant sur ses jambes, défrisé, flétri, chiffonné comme on l'est après une nuit honleuse, s'embrasse indéfiniment, et les lèvres des partants s'écrasent indistinctement sur celles des hommes et des femmes dans vingt baisers gras et avinés.

Puis d'autres gaillards beaucoup moins commodes arrivent entraînés par le « marchand d'hommes » et ses aides de camp qui les ont harponnés dans des bouges. Parfois, s'il s'agit d'une nature difficile, regimbante, obstinée, que le bouquet terminal des plaisirs attache trop irrésistiblement à la terre, on a guetté l'heure de la saturation, qui simplifie les pourparlers.

Ces divers groupes, dont les sacs et les malles sont venus quelques jours avant, se hissent à bord chargés d'un reste de menu bagage, soit : en bandoulière, une paire de bottes ; sous le bras, un accordéon pour danser le soir quand il fera beau ; puis un couple de lapins réunis par les oreilles et qu'on mangera sous l'équateur quelque jour de frairie, après les avoir régalez pendant trois semaines de biscuit et de poisson salé. Le « marchand d'hommes » touche alors sa prime ou rembourse les avances de ceux que, malgré tout, il lui est impossible de présenter, mais qu'il saura bien retrouver tôt ou tard pour son propre compte. Dans ce dernier cas, il amène des postulants raccolés à la hâte et qui briguent les places vacantes : on les accepte ainsi pour ne point retarder le départ. Une fois l'équipage embarqué (et c'est pour longtemps, d'ordinaire jusqu'au retour en France, à moins que le capitaine veuille bien encourir les risques et la responsabilité des querelles, du tapage ou de la

désertion à terre), on procède à l'attribution des couchettes, que les marins appellent leur cabane et qui sont des espèces de niches rangées à hauteur d'hommes tout autour du poste de l'équipage, où ils installent la literie qu'ils ont apportée; puis le maître d'équipage asseoit son autorité en distribuant les postes de manœuvre et le service de l'ordre intérieur; il fait même déjà travailler quelques-unes de ses ouailles auxquelles leur zèle permet de surmonter un état d'esprit incertain; les autres vont se coucher. En somme, il ne les tiendra bien qu'au bout d'une journée, et même les plus impressionnables ne se réveilleront qu'en mer; des camarades auront fait leur besogne, mais point sans avoir aussi consommé leurs quarts de vin.

Après tout, ces allures singulières sont assez naturelles! Voilà des travailleurs dévoués fort souvent qui vivent dans le plus inégal enchaînement des repos et des peines, des jouissances et de la gêne; ils ont passé des mois ou même des années soumis, nuit et jour, à cette rude existence du marin, au travail interrompu par le danger seulement, isolés du monde, contraints par la force des choses à des mœurs claustrales d'où sont exclus les plus légitimes plaisirs comme aussi les péchés les plus excusables, sans avoir un seul jour senti la saine et reconfortante influence de la famille. Alors ils débarquent momentanément riches, sur le quai d'une grande ville, enveloppés aussitôt par tout ce qui est séduction pour eux, et dont ils s'emparent avec la fougue de leurs sens peu délicats, mais enflammables sous l'action de chimères fièvreusement rêvées dans la solitude; puis, quand la fin des plaisirs s'impose, quand reparait sur le seuil de quelque paradis le « marchand d'hommes » avec sa figure gouailleuse parce qu'il devine les poches sérieusement allégées, c'est pour aborder avec moins de regret la nouvelle période d'abstinence que ces grands enfants consacrent leurs derniers jours à une apothéose en règle de la période dorée. Aussi voit-on sur toutes les faces de leur existence, une empreinte de ces oscillations déséquilibrées.

(A suivre.) Prince ALBERT DE MONACO.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo l'entrée des Salons, n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 15 au 21 juillet 1889

SPEZIA, b.-g. Angelo, ital., c. Gaetano,	pavés.
SAINT-TROPEZ, b. Gambetta, fr., c. Gardin,	sable.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Jeune-Louis, fr., c. Aune,	id.
ID. b. Deux-Innocents, fr., c. Martin,	id.
ID. b. Vierge-des-Anges, fr., c. Balestre,	id.
ID. b. Eclairneur, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
NICE, vap. Commerce, fr., c. Ferré,	passagers.
CANNES, b. Charles, fr., c. Allègre,	sable.
ID. b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Trois-Frères, fr., c. Castel,	id.

Départs du 15 au 21 juillet

NICE, vap. Commerce, fr., c. Ferré,	passagers.
SAINT-TROPEZ, b. Gambetta, fr., c. Gardin,	sable.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Jeune-Louis, fr., c. Aune,	id.
ID. b. Deux-Innocents, fr., c. Martin,	id.
ID. b. Vierge-des-Anges, fr., c. Balestre,	id.
ID. b. Eclairneur, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
CANNES, b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Trois-Frères, fr., c. Castel,	id.

BAINS DE MER

DE

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT — CAFÉ

Tenus par le LE NEN

BOUILLABAISSE — DINERS SUR COMMANDE — LANGUSTES ET COQUILLAGES — SALONS ET CABINETS DE BAINS DE MER

En dépôt à Paris chez Alphonse PICARD  
LIBRAIRE ÉDITEUR, 82, RUE BONAPARTE

COLLECTION DE DOCUMENTS HISTORIQUES

publiés

PAR ORDRE DE S. A. S. LE PRINCE CHARLES III

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Par GUSTAVE SAIGE

Format in-quarto carré, papier vergé, fabriqué spécialement avec filigranes aux armes et chiffre de S. A. S.

Chaque volume, imprimé en caractères elzéviens à Monaco, à l'imprimerie du Gouvernement, est précédé d'une introduction historique.

En cours de publication :

1<sup>re</sup> Série

DOCUMENTS HISTORIQUES

RELATIFS A LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO DEPUIS LE XV<sup>e</sup> SIÈCLE

Le premier volume, contenant CCLXXX + 716 soit 996 pages, a paru en juin 1888. Il comprend la période de 1412 à 1494.

Le second volume (1494 à 1540) paraîtra incessamment. (Cette première série comprendra au moins trois volumes.)

En préparation :

2<sup>e</sup> Série

LE TRÉSOR DES CHARTES DU COMTÉ DE RETHÉL  
du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle

Recueil de douze cents chartes avec reproductions de sceaux d'après les originaux existant aux archives du Palais de Monaco dans les titres du duché de Rethel-Mazarin. — 1 volume.

3<sup>e</sup> Série

CORRESPONDANCE DU MARÉCHAL JACQUES DE MATIGNON  
GOUVERNEUR DE NORMANDIE ET DE GUIENNE  
(1557 à 1597)

Cette correspondance se compose de près de huit mille lettres reçues par le maréchal pendant quarante années et émanant de Charles IX, Henri III, Catherine de Médicis, Henri IV comme roi de Navarre et comme roi de France, et des personnages qui ont le plus marqué dans les guerres de religion. — L'ensemble comportera au moins sept volumes.

La publication se suivra à raison d'un volume de 800 à 1,000 pages par année.

Prix de chaque volume : 25 francs

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C<sup>ie</sup>

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

Médaille d'ARGENT. — NIMES 1888

Médaille de VERMEIL. — CETTE 1888

Médaille d'OR. — ALGER 1889

Eaux MINÉRALES NATURELLES TRÈS GAZEUSES DE L'Auvergne CENTRALE

Près ARVANT-Station (Haute-Loire)

RÉSEAUX DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE ET D'ORLÉANS

CLÉMENTSAT | SAINT-GÉRON

SOURCE DES BÉNÉDICTINS

SOURCE ROMAINE

Acidulé ferrugineux-arsenicale (forte)

Bicarbonatée-Sodique (mixte)

Ces Eaux apéritives, digestives, reconstituantes par excellence, sont reconnues les meilleures pour être bues chez soi.

Anémie, Chlorose, Diabète, Dyspepsie, Gastralgie, Névroses Goutte, Lymphatisme, Fièvres paludéennes, Epidémies

Détail chez les Pharmaciens, Droguistes et Marchands d'Eaux minérales de France et de l'Étranger.

Dépôt à MONACO (Condamine) : P. LAJOUX, 11, rue Grimaldi

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

JUILLET	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)								
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
16	761.3	761.1	760.8	759.9	760.2	23.6	25.4	26.2	26.4	23.2	68	Calme	Beau	
17	59.8	58.7	58.5	56.8	56.7	24.1	25.8	25.7	26.7	23.6	75	Calme	id.	
18	55.2	55.8	55.7	56.9	57.1	25.2	26.4	26.6	25.4	24.2	71	S E très fort	id.	
19	58.3	58.8	58.8	57.2	57.9	24.2	26.2	26.8	25.3	24.6	69	S E fort	Nuageux, nuit pluie	
20	56.7	57.5	57.9	58.6	59.8	23.2	25.2	25.6	27.2	23.3	68	S E modéré S O	Beau, un peu nuageux	
21	60.2	60.5	60.6	59.9	60.4	23.2	25.3	26.4	26.1	23.6	77	S O léger	Beau	
22	60.7	59.9	59.2	58.4	58.1	25.2	26.1	26.6	26.2	25.2	74	S E	Beau, soir couvert; n. pl.	
DATES		16	17	18	19	20	21	22						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	26.5	27.2	26.8	26.9	27.5	26.8	26.7					
		Minima	22.9	23.2	23.5	22.7	23.2	22.7	24.2					

Pluie tombée : 4<sup>mm</sup> 3

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉE

VOYAGES CIRCULAIRES AU GRÉ DES VOYAGEURS

Depuis le 20 juin 1889, toutes les gares du réseau P.-L.-M. délivrent des billets individuels ou collectifs en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> classe pour des voyages circulaires empruntant un ou plusieurs des réseaux de l'Est, de l'Etat, du Midi, du Nord, d'Orléans, de l'Ouest ou de Paris Lyon Méditerranée.

Minimum de parcours : 300 kilomètres. Itinéraire ramenant le voyageur au point de départ par des lignes formant circuit ou par des lignes parcourues une fois dans chaque sens ou deux fois dans le même sens.

Prix réduits de 20 % pour 300 kilomètres à 60 % pour 300 kilomètres sans qu'ils puissent être inférieurs au double de la perception qui serait faite, au tarif ordinaire, entre les deux points les plus éloignés de l'itinéraire.

L'émission des billets de voyages circulaires à itinéraires facultatifs sur le P.-L.-M. qui avait été interrompue, est reprise le 10 juillet dans les mêmes conditions qu'autrefois.

La Compagnie a l'honneur d'informer le public, qu'à l'occasion de l'Exposition Universelle, elle fera délivrer à toutes les personnes qui lui en feront la demande, domiciliées à plus de 200 kilomètres de Paris, des cartes d'abonnement de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe pour Paris, comportant une réduction de 50 % sur les prix du tarif spécial G. V. n° 5.

Ces cartes d'abonnement seront délivrées aux intéressés, à partir du 16 juillet 1889. Elles seront de trois mois ou de six mois sans que leur validité puisse dépasser toutefois la durée de l'Exposition.

Les personnes domiciliées dans un rayon de 50 à 200 kilomètres de Paris, paieront comme pour 200 kilomètres et bénéficieront ainsi de réductions croissant avec la distance jusqu'à 50 %.

Voir le sommaire du dernier numéro de l'Echo de la Semaine (rédacteur en chef : Victor Tissot)

Chronique : Sortilèges... par Fourcaud. — Semaine politique : La marine française, par Raoul Frary. — Un bon averti en vaut deux, par Henri Rochefort. — Le dernier soupir, par H. Maret. — Histoire de la Semaine : L'infirme, par Guy de Maupassant. — Portraits militaires : Le général Ferron, par Pertinax. — Physiologies parisiennes : les ohé! ohé! par Albert Millaud. — Poésies : Le nid brisé, par Sully Prudhomme. — Romans : Miarka, la fille à l'ourse, par Jean Richepin. — Voyage au pays des Bayadères, par Louis Jacoliot. — L'Exposition Universelle, par Philippe Daryl. — Dialogues fantaisistes : Le fauteuil roulant, par Gavroche. — La semaine musicale : Les joyeux musiciens, par... — Notes et impressions, par T. — Les livres de la semaine : P'ti Mi par Maizeroy. — Henriette, par F. Coppée. — La Fugitive, par J. Claretie. — Semaine financière, jeux, etc.

Prix d'un abonnement à l'Echo de la Semaine : 6 francs par an, dont 3 fr. 50 remboursables en livres.

Un numéro spécimen de l'Echo de la Semaine sera envoyé franco à toute personne qui le demandera, 3, place de Valois, Paris.

La librairie centrale des Chemins de fer (LIBRAIRIE CHAIX) publie, sous le titre d'Express-Rapide, un indicateur qui mentionne principalement les trains à grande vitesse desservant les villes importantes, les bords de mer, les établissements thermaux et les services internationaux. Trente-cinq cartes indiquent les principaux itinéraires sur les réseaux étrangers.

Cette élégante publication, d'un format commode, imprimée en gros caractères, et dont la couverture est illustrée d'un charmant dessin de Jules Chéret, offre une simplification qu'apprécieront toutes les personnes qui voyagent par les voies apides. — En vente dans les gares et les librairies : Prix, 75 centimes.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine

Sommaire du n° 34

Art et chiffons, par la baronne de Spare, dessin de G. de Billy. — Gazette héraldique, par Gourdon de Genouillac. — La presse, dessin original de Fritel. — Entre deux feux, par Trilby (suite). — A travers la mode, dessins de M<sup>lle</sup> F. Herbaud et G. de Billy. — Les cartes du Saint-Antoine, par J. Dujarric. — Coquetterie, dessin original de Diagué. — Musique, par Lud. Faber. — Chronique mondaine, par Paul Bonhomme. — Théâtres, par Ed. Floury et de G. de C. — Chronique financière, par Bonconseil.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco — 1889